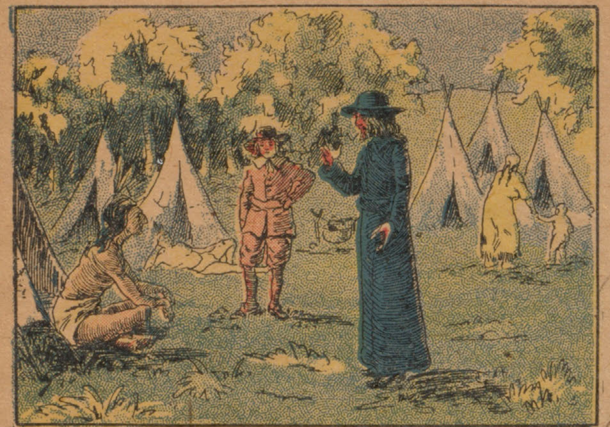
Les Contes historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Charles Le Moyne et ses fils

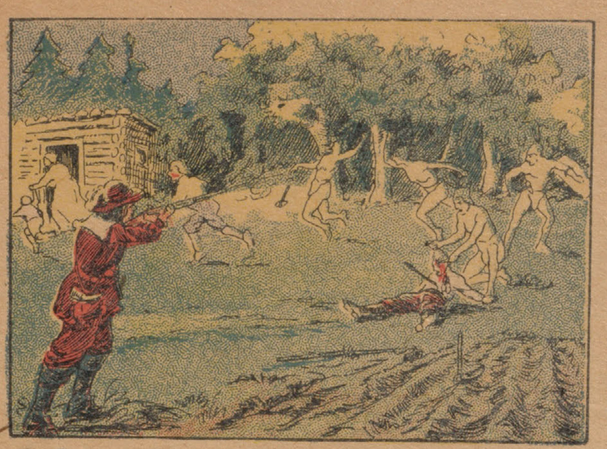
LES MACCHABÉES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Récit de Victor Morin.

Illustrations de J. McIsaac.



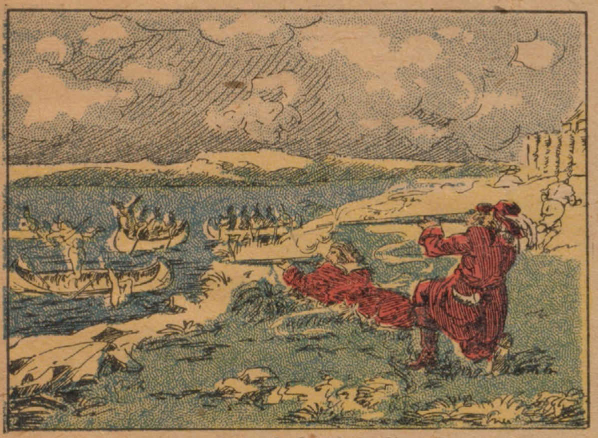
En 1641, un jeune homme de quinze ans, Charles Le Moyne, né à Dieppe, venait avec son oncle le pharmacien Duchesne, s'établir dans la nouvelle colonie du Canada. Il se dirigeait aussitôt, avec les Pères Jésuites, vers les missions sauvages du lac des Hurons.



Quatre ans plus tard, M. de Maisonneuve ayant besoin d'un interprète à Ville-Marie, le jeune Le Moyne offrit ses services. Colon et soldat en même temps, il se dévouait à la défense des habitants contre les attaques incessantes des Indiens.



Ayant obtenu des concessions de terres, il moissonnait ses blés en tenant la faucille d'une main et le mousquet de l'autre, car à tout instant les Iroquois fondaient sur les colons en lançant leur terrible cri de guerre.



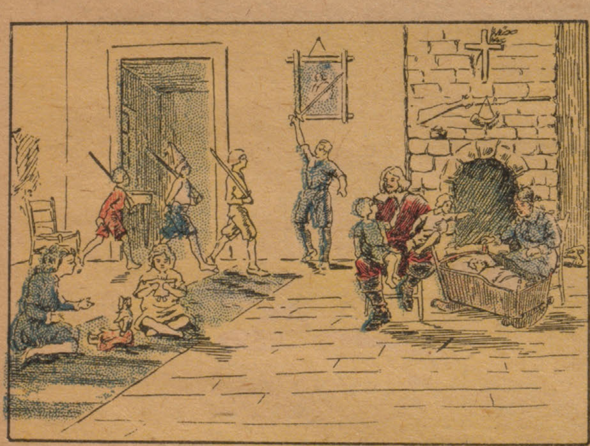
Un jour, en compagnie de Lambert Closse, il repousse un fort détachement d'Iroquois qui tentaient de s'approcher de Montréal par voie du fleuve, pour mettre tout à feu et à sang. Leur acte énergique sauve la colonie.



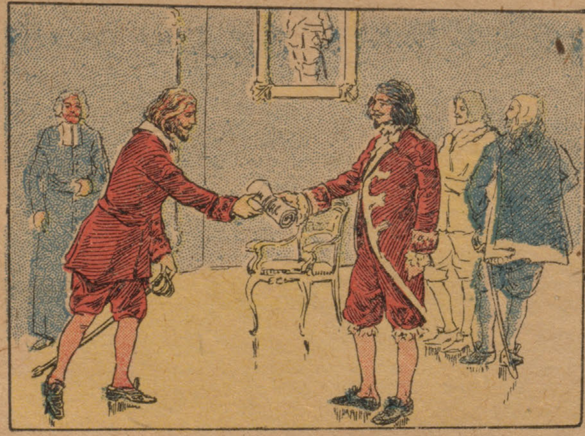
Attaqué par une bande de sauvages dans une excursion de chasse, en 1665, Charles Le Moyne est fait prisonnier, mais ces barbares, effrayés de son langage énergique, n'osent pas le torturer suivant leur habitude et le rendent bientôt à la liberté.



Le 28 mai 1654, il avait épousé Catherine Primot, fille adoptive d'Antoine Primot et de Martine Messier ; celle-ci était connue dans la colonie sous le nom de PARMENDA, en souvenir de son courage à se défendre contre les Indiens.



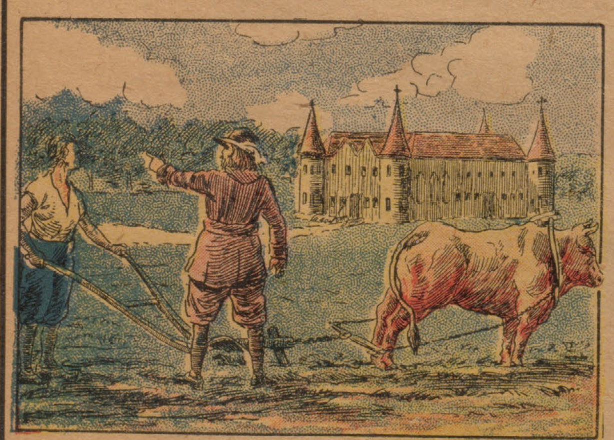
De son mariage avec Catherine Primot, Charles Le Moyne eut quatorze enfants qui ont continué d'illustrer son nom ; dix de ses fils ont servi dans l'armée ou la marine et ont mérité par leur valeur le surnom de "Macchabées de la Nouvelle-France"



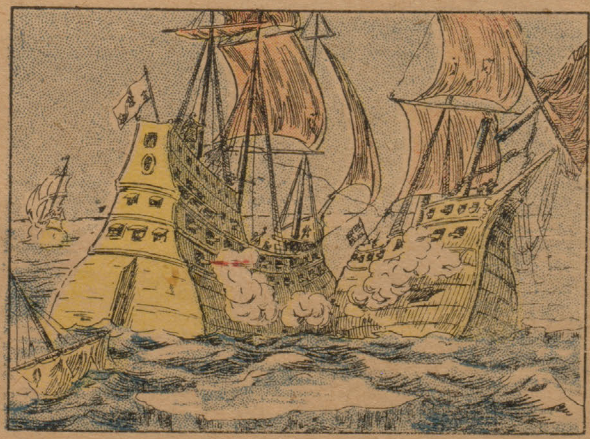
En récompense de ses services, Charles Le Moyne fut anobli en 1668, sous le titre de "sieur de Longueuil" nom qui se rattachait à l'une de ses terres, située en face de Montréal. Ses fils prirent ensuite les noms des diverses autres terres qu'il possédait.



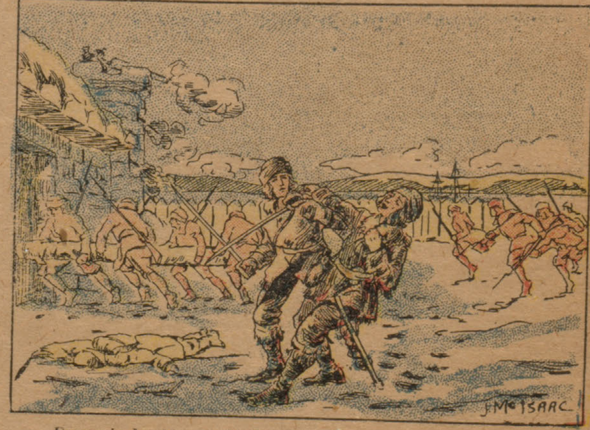
Sa sœur Jeanne Le Moyne épousa le sieur Jacques Le Ber et fut mère de la vertueuse recluse Jeanne Le Ber, filleule de Jeanne Mance, qui vécut dix-neuf ans enfermée volontairement dans une cellule de l'église de Notre-Dame-de-Pitié.



L'aîné des fils de Charles Le Moyne porta le même nom que son père et fut créé "baron de Longueuil" en 1700, il construisit sur sa baronnie un château-fort flanqué de quatre tours, ouvrit la rive sud à la colonisation et devint gouverneur de Montréal.



Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène, Pierre Le Moyne d'Iberville, Paul Le Moyne de Maricourt, Joseph Le Moyne de Sérigny et Jean Baptiste Le Moyne de Bienville (IIe) s'illustrèrent dans la défense de Québec, dans les conquêtes de la baie d'Hudson et dans la fondation de la Louisiane.



François Le Moyne de Bienville (Ier) et Louis Le Moyne de Châteauguay (Ier) périrent en combattant ; Gabriel Le Moyne, d'Assigny, Antoine Le Moyne de Châteauguay (IIe), François-Marie Le Moyne de Sauvole, Catherine-Jeanne Le Moyne de Noyan, Marie-Anne Le Moyne de la Chassaigne et un autre enfant ondoyé, complètent le cadre de cette belle famille canadienne.

Imprimerie de La Salle, 44, rue Côté, Montréal

50m.-12-1

Les Contes historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

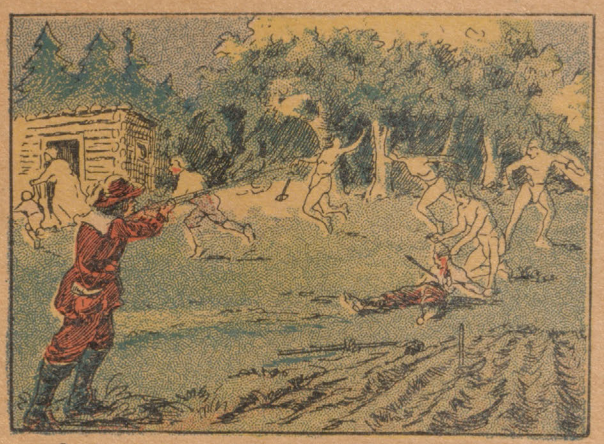
Charles Le Moyne et ses fils

LES MACCHABÉES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Récit de Victor Morin. Illustrations de J. McIsaac.



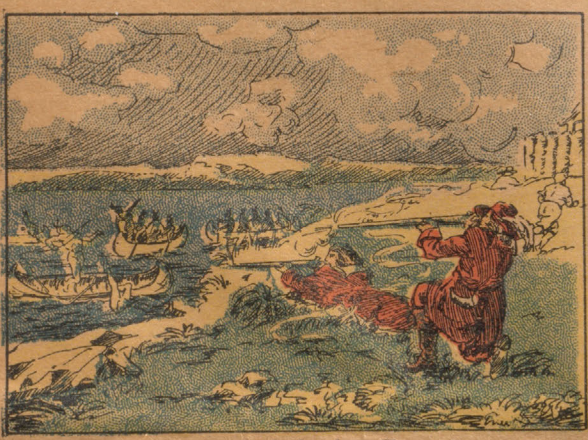
En 1641, un jeune homme de quinze ans, Charles Le Moyne, né à Dieppe, venait avec son oncle le pharmacien Duchesne, s'établir dans la nouvelle colonie du Canada. Il se dirigeait aussitôt, avec les Pères Jésuites, vers les missions sauvages du lac des Hurons.



Quatre ans plus tard, M. de Maisonneuve ayant besoin d'un interprète à Ville-Marie, le jeune Le Moyne offrit ses services. Colon et soldat en même temps, il se dévouait à la défense des habitants contre les attaques incessantes des Indiens.



Ayant obtenu des concessions de terres, il moissonnait ses blés en tenant la faucille d'une main et le mousquet de l'autre, car à tout instant les Iroquois fondaient sur les colons en lançant leur terrible cri de guerre.



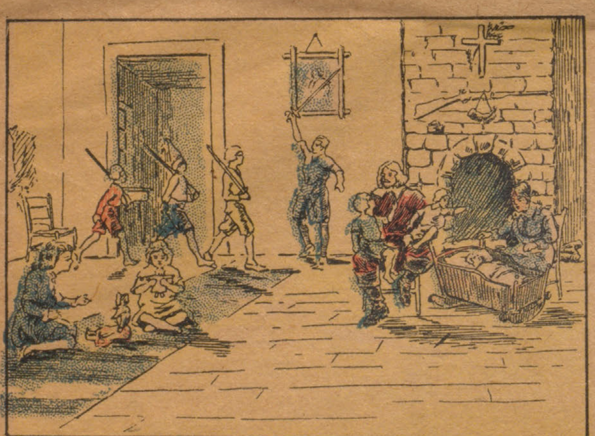
Un jour, en compagnie de Lambert Closse, il repousse un fort détachement d'Iroquois qui tentaient de s'approcher de Montréal par voie du fleuve, pour mettre tout à feu et à sang. Leur acte énergique sauve la colonie.



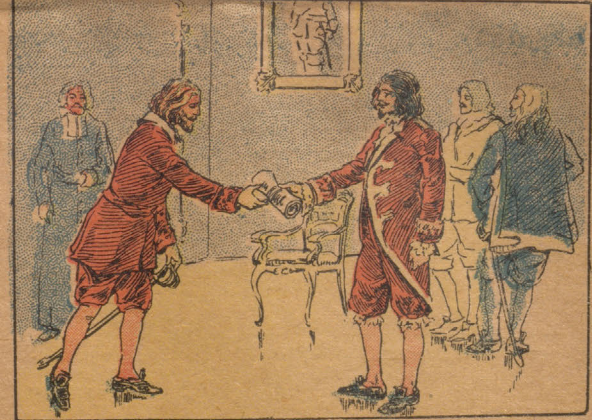
Attaqué par une bande de sauvages dans une excursion de chasse, en 1665, Charles Le Moyne est fait prisonnier, mais ces barbares, effrayés de son langage énergique, n'osent pas le torturer suivant leur habitude et le rendent bientôt à la liberté.



Le 28 mai 1654, il avait épousé Catherine Primot, fille adoptive d'Antoine Primot et de Martine Messier ; celle-ci était connue dans la colonie sous le nom de PARMENDA, en souvenir de son courage à se défendre contre les Indiens.



De son mariage avec Catherine Primot, Charles Le Moyne eut quatorze enfants qui ont continué d'illustrer son nom ; dix de ses fils ont servi dans l'armée ou la marine et ont mérité par leur valeur le surnom de " Macchabées de la Nouvelle-France "



En récompense de ses services, Charles Le Moyne fut anobli en 1668, sous le titre de " sieur de Longueuil " nom qui se rattachait à l'une de ses terres, située en face de Montréal. Ses fils prirent ensuite les noms des diverses autres terres qu'il possédait.



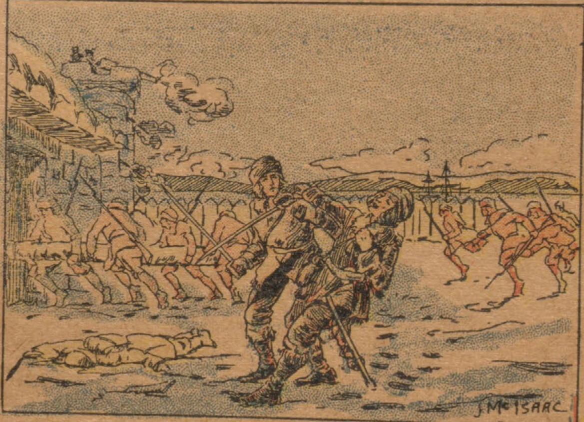
Sa sœur Jeanne Le Moyne épousa le sieur Jacques Le Ber et fut mère de la vertueuse recluse Jeanne Le Ber, filleule de Jeanne Mance, qui vécut dix-neuf ans enfermée volontairement dans une cellule de l'église de Notre-Dame-de-Pitié.



L'aîné des fils de Charles Le Moyne porta le même nom que son père et fut créé " baron de Longueuil " en 1700, il construisit sur sa baronnie un château-fort flanqué de quatre tours, ouvrit la rive sud à la colonisation et devint gouverneur de Montréal.



Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène, Pierre Le Moyne d'Iberville, Paul Le Moyne de Maricourt, Joseph Le Moyne de Sérigny et Jean Baptiste Le Moyne de Bienville (IIe) s'illustrèrent dans la défense de Québec, dans les conquêtes de la baie d'Hudson et dans la fondation de la Louisiane.



François Le Moyne de Bienville (Ier) et Louis Le Moyne de Châteauguay (Ier) périrent en combattant ; Gabriel Le Moyne, d'Assigny, Antoine Le Moyne de Châteauguay (IIe), François-Marie Le Moyne de Sauvole, Catherine-Jeanne Le Moyne de Noyan, Marie-Anne Le Moyne de la Chassaigne et un autre enfant ondoyé, complètent le cadre de cette belle famille canadienne.

Imprimerie de La Salle, 44, rue Côté, Montréal

50m.-12.1

Charles Le Moyne et ses fils

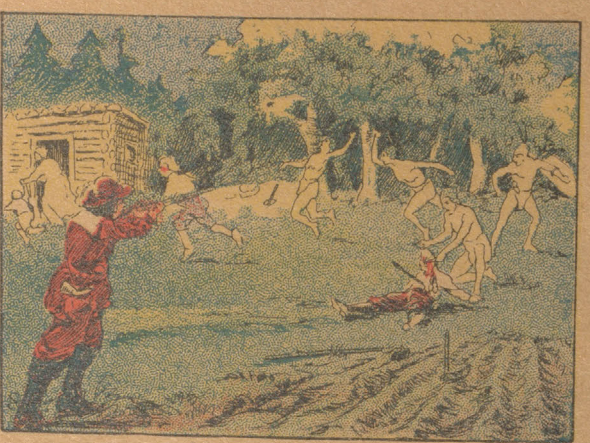
LES MACCHABÉES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Récit de Victor Morin.

Illustrations de J. McIsaac.



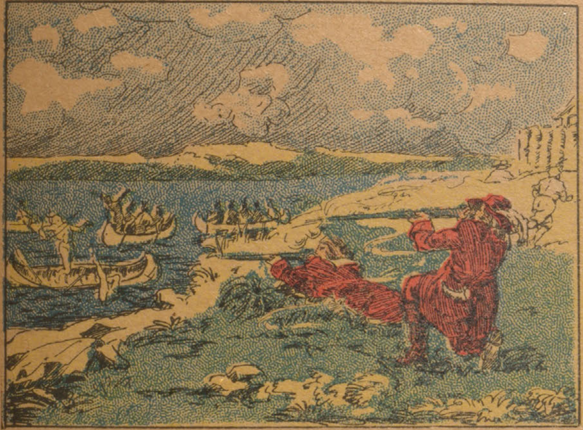
En 1641, un jeune homme de quinze ans, Charles Le Moyne, né à Dieppe, venait avec son oncle le pharmacien Duchesne, s'établir dans la nouvelle colonie du Canada. Il se dirigeait aussitôt, avec les Pères Jésuites, vers les missions sauvages du lac des Hurons.



Quatre ans plus tard, M. de Maisonneuve ayant besoin d'un interprète à Ville-Marie, le jeune Le Moyne offrit ses services. Colon et soldat en même temps, il se dévouait à la défense des habitants contre les attaques incessantes des Indiens.



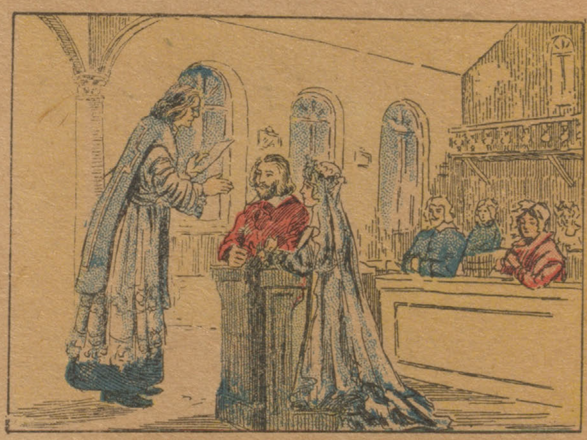
Ayant obtenu des concessions de terres, il moissonnait ses blés en tenant la faucille d'une main et le mousquet de l'autre, car à tout instant les Iroquois fondaient sur les colons en lançant leur terrible cri de guerre.



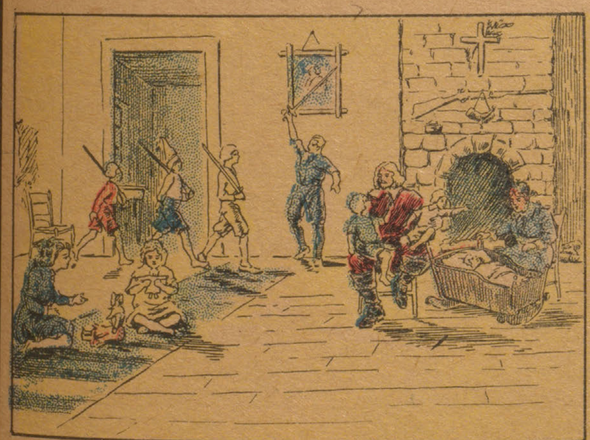
Un jour, en compagnie de Lambert Closse, il repousse un fort détachement d'Iroquois qui tentaient de s'approcher de Montréal par voie du fleuve, pour mettre tout à feu et à sang. Leur acte énergique sauve la colonie.



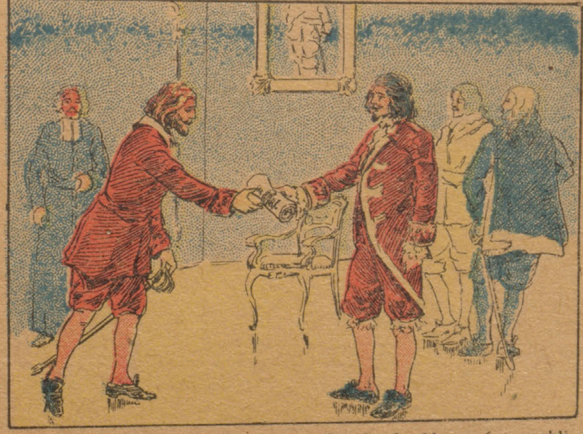
Attaqué par une bande de sauvages dans une excursion de chasse, en 1665, Charles Le Moyne est fait prisonnier, mais ces barbares, effrayés de son langage énergique, n'osent pas le torturer suivant leur habitude et le rendent bientôt à la liberté.



Le 28 mai 1654, il avait épousé Catherine Primot, fille adoptive d'Antoine Primot et de Martine Messier ; celle-ci était connue dans la colonie sous le nom de PARMENDA, en souvenir de son courage à se défendre contre les Indiens.



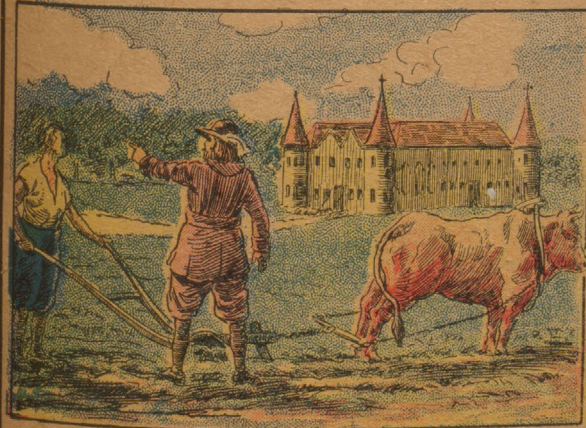
De son mariage avec Catherine Primot, Charles Le Moyne eut quatorze enfants qui ont continué d'illustrer son nom ; dix de ses fils ont servi dans l'armée ou la marine et ont mérité par leur valeur le surnom de "Macchabées de la Nouvelle-France"



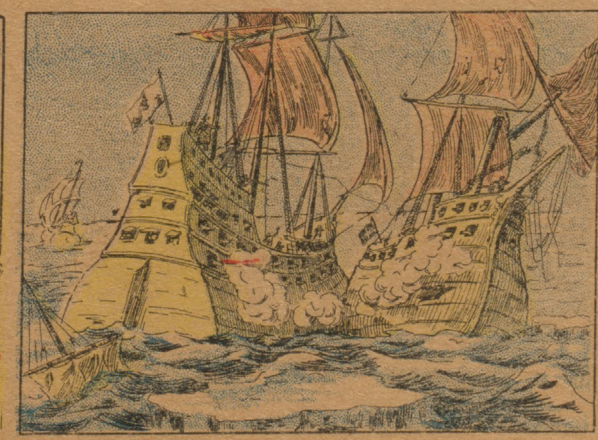
En récompense de ses services, Charles Le Moyne fut anobli en 1668, sous le titre de "sieur de Longueuil" nom qui se rattachait à l'une de ses terres, située en face de Montréal. Ses fils prirent ensuite les noms des diverses autres terres qu'il possédait.



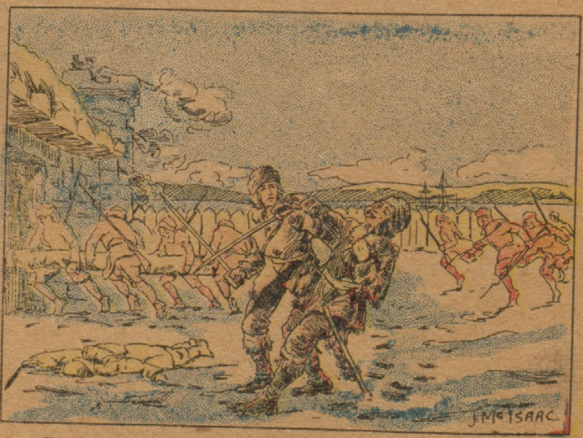
Sa sœur Jeanne Le Moyne épousa le sieur Jacques Le Ber et fut mère de la vertueuse recluse Jeanne Le Ber, filleule de Jeanne Mance, qui vécut dix-neuf ans enfermée volontairement dans une cellule de l'église de Notre-Dame-de Pitié.



L'aîné des fils de Charles Le Moyne porta le même nom que son père et fut créé "baron de Longueuil" en 1700, il construisit sur sa baronnie un château-fort flanqué de quatre tours, ouvrit la rive sud à la colonisation et devint gouverneur de Montréal.



Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène, Pierre Le Moyne d'Iberville, Paul Le Moyne de Maricourt, Joseph Le Moyne de Sérigny et Jean Baptiste Le Moyne de Bienville (IIe) s'illustrèrent dans la défense de Québec, dans les conquêtes de la baie d'Hudson et dans la fondation de la Louisiane.



François Le Moyne de Bienville (Ier) et Louis Le Moyne de Châteauguay (Ier) périrent en combattant ; Gabriel Le Moyne, d'Assigny, Antoine Le Moyne de Châteauguay (IIe), François-Marie Le Moyne de Sauvole, Catherine-Jeanne Le Moyne de Noyan, Marie-Anne Le Moyne de la Chassaigne et un autre enfant ondoyé, complètent le cadre de cette belle famille canadienne.

Imprimerie de La Salle, 44, rue Côté, Montréal